

Conseil des utilisateurs du 30 juin 2016

– Relevé de décisions –

Point sur l'utilisation des machines

DGA20 : C'est la machine interactive de la nouvelle infrastructure de calcul (équivalent à l'ex. DGA12). La consommation en CPU augmente petit à petit mais reste faible. La mémoire est peu utilisée.

dga-cluster (équivalent à l'ex. DGA11) : sa CPU a été un peu plus utilisée en janvier suite à des tests du service production du CTIG. Sa mémoire est faiblement utilisée ; elle est plus importante que celle de l'ancien.

Point migration sur la nouvelle infrastructure de calcul.

En juin 2016, il y avait 130 utilisateurs sur DGA20 et 42 sur Dga-cluster.

Décisions :

- Les DU relaient le message de Martin Souchal demandant aux utilisateurs de migrer vers la nouvelle infrastructure avant la date prévue du 30/9/2016.
- Un point identique sur l'utilisation des serveurs de bases de données comme DGA3 sera fait au prochain conseil des utilisateurs.

Devenir des machines de l'ancienne infrastructure de calcul (dga11, dga12, dga18), QGSP

- DGA12 et DGA18 seront réintégrées dans la nouvelle infrastructure de calcul après changement de leurs cartes réseau (Infiniband).
- Par contre, DGA11 s'arrêtera fin septembre 2016.
- Infrastructure QGSP : cette machine n'étant plus utilisée depuis le départ d'Olivier Filangi, Christèle Robert-Granié fera le point sur son devenir.

Résultat de l'enquête de satisfaction sur la nouvelle infrastructure de calcul

Cette enquête a été lancée le 18 juin 2016. Le taux de retour est de 64 réponses sur environ 300 utilisateurs actifs et réguliers.

Le sondage ne fait pas ressortir de besoin complémentaire en formation sur la nouvelle infrastructure.

Les utilisateurs sont globalement satisfaits de la connexion aux machines, de la communication et des prestations de l'équipe système.

Actions d'améliorations décidées concernant :

- ✚ Le temps de réponse :
 - certains filesystem seront déplacés sur la baie PANASAS afin de l'améliorer.
 - Il est recommandé également de ne pas utiliser SAS avec NFS.

- ✚ Certains « espaces disques utilisateurs » sont saturés et en l'absence de décision sur ce point, nous rappelons que
 - toute demande d'espace disques complémentaire doit être adressée à Christine Bertrand et copie à l'équipe système, avec justification et en précisant s'il doit être sauvegardé ou non.
 - Pascal Croiseau fera une sensibilisation sur la sauvegarde.

- ✚ L'utilisation des différentes classes SGE du cluster (unlimitq, bigmem) :
 - des statistiques d'utilisation seront réalisées par l'équipe système ;
 - un groupe de travail va être mis en place pour mieux définir les différents groupes de classes.

- ✚ Concernant les logiciels,
 - « ASREML » : décision de passer à une licence de 10 utilisateurs concomitants (au lieu de 5 actuellement).
 - « R » : Denis Laloë propose de réfléchir aux problèmes liés aux mises à jour fréquentes.

RAPPEL : toutes les informations essentielles sont disponibles dans le wiki et le « livret d'accueil »
→ <https://forge-dga.jouy.inra.fr/projects/ctig-env-base/wiki>.

Datacenter INRA Ile de France

Marc Laval nous présente ce projet qui est en place depuis le 26/10/2015.

Un partenariat entre l'INRA et le CEA a été créé autour de la salle machine, mais également autour du calcul scientifique (simulation numérique) et d'autres services.

Le datacenter se situe au CEA à Bruyères le Chatel (91). Il peut accueillir pour l'instant une trentaine de baies. Si nécessaire, sa capacité pourra aller jusqu'à 90 baies.

Les premières migrations ont eu lieu à partir de la fin 2015 (DSI) et fin avril 2016 pour les premières unités.

Le calage de l'offre de stockage Ile de France est en cours, avec comme objectif de faire baisser le coût par rapport à ce qui est proposé par le datacenter de Toulouse.

Evolution du dispositif génétique français dans le contexte du règlement zootechnique européen

Denis Milan rappelle que le règlement a été publié hier ; le nouveau système s'applique à compter du 1^{er} novembre 2018.

Jusqu'à cette date, l'INRA est toujours en charge de l'indexation et Idele de la publication.

Des discussions et groupes de travail ont été créés pour essayer de trouver des solutions d'organisation selon trois modèles alternatifs : public, public-privé et privé, avec recherche des avantages et inconvénients de chaque solution.